



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1744-03**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1744-03 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement relatif à la gestion des eaux pluviales afin de :

- **prévoir la possibilité de fournir un plan directeur pour la gestion des eaux pluviales d'un immeuble pour autoriser des travaux selon les phases de développement d'un usage institutionnel ou communautaire;**
- **permettre à un fonctionnaire désigné d'appliquer le règlement**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 3 juin 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 4^e jour du mois de juin 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca